



Schweizer Pferderennsport-Verband Fédération Suisse de courses de chevaux



Rapport du président FSC

Si l'année 2021 marque une plus grande activité des courses sur l'ensemble de nos hippodromes en Suisse par rapport à l'année 2020, la pandémie Covid-19 a malheureusement obligé les hippodromes de St-Moritz, Fehraltorf, Frauenfeld, Aarau et Saignelégier de modifier leur programme traditionnel en supprimant des journées des courses, respectivement l'ensemble de leur meeting lors du premier semestre.

Si cette pandémie a considérablement perturbé nos habitudes des dernières années, elle nous oblige à nous poser les questions sur les défis qui se présentent aujourd'hui au monde des courses pour les années à venir. Les thèmes principaux qui serviront de fil rouge à nos activités au cours des prochaines années relèvent du bien-être animal d'une part, et de l'évolution du nombre de propriétaires et de chevaux au sein de nos fédérations d'autre part.

Bien-être animal

Tout d'abord, la modification profonde du comportement de la société par rapport aux animaux en général et par rapport au cheval en particulier, nous invite à conduire une profonde réflexion sur le sujet, qui débouchera certainement sur une évolution de nos comportements dans la durée. Ce travail est de la responsabilité de tous et conduira, sans nul doute, à l'amélioration sensible de l'image des courses. Il n'a échappé à personne qu'une motion a déposée auprès du Conseil fédéral, motion qui s'appuie notamment par un rapport «Pferdetourtiere 2021» édité par la STA dans lequel pratiquement toutes les disciplines équestres sont invitées à prendre un certain nombre de mesures afin de répondre aux remarques, parfois pertinentes, figurant dans ce rapport. Les courses ne sont pas épargnées, tant en ce qui concerne les courses d'obstacles, que l'utilisation de la cravache, des releveurs (pour les trotteurs) et des moyens auxiliaires. Nos règlements tiennent compte déjà de nombreuses directives et recommandations sur les points soulevés. Il s'agit, en se référant aux études objectives scientifiques en la matière, de poursuivre nos efforts dans ce domaine à la lumière des remarques émises par les milieux concernés. Le comité de notre Fédération est attaché à l'amélioration de mesures dans le domaine du Bien-être du cheval et soutiendra toutes les mesures de formation au bénéfice de ses actifs. Aujourd'hui il ne s'agit pas de se défendre contre des critiques ou des mesures suggérées, mais de se mobiliser en convaincant les milieux concernés et nos autorités politiques, que le cheval a sa place dans notre société, dans notre culture et dans nos activités de tous les jours

Nombre de propriétaires trot & galop

Le deuxième point concerne l'évolution du nombre de propriétaires de trot et de galop, fortement impactée par la pandémie du Covid, période qui a accéléré et amplifié la chute des effectifs. Par rapport à 2018, on constate en 2021 que le nombre des propriétaires suisses actifs a diminué de 32% chez les galopeurs et de 26% chez les trotteurs. Cette diminution s'élève à 17.5% en ce qui concerne le nombre de chevaux «trotteurs» et 39% de nombre de chevaux «galopeurs» sur la même période.

Cette évolution, certes constatée depuis de très nombreuses années, met en péril nos hippodromes et l'attractivité de nos courses. Devenir propriétaire de chevaux de courses n'a plus dans notre société l'attrait d'il y a 30 ans. Les activités de loisirs se sont multipliées et bon nombre d'entre elles sont moins honorables. Au cours de l'année écoulée de nombreux échanges et discussions ont eu lieu au sein de la FSC et du VRV, sans pour autant que de nouvelles perspectives n'apparaissent. Convaincre les jeunes au travers d'écoles de poneys semblent constituer une voie, mais le coût reste un facteur dissuasif. Les Fédérations du Galop et du Trot n'ont pas les ressources financières suffisantes pour conduire des politiques agressives de reconquête de nouveaux membres, et les hippodromes luttent tous pour maintenir leur programme habituel au cours de réunions traditionnelles qui recueillent un beau succès populaire.



Schweizer Pferderennsport-Verband Fédération Suisse de courses de chevaux



Avenir des courses en Suisse

Personne ne saurait prédire avec certitude l'avenir réservé aux courses en Suisse. Toutefois, il est intéressant de constater que le financement de nos courses s'appuie en Suisse alémanique principalement sur le sponsoring et en Suisse romande sur les produits du Pari mutuel. On peut comprendre que les entreprises aient modifié, au cours des dernières années, leur concept marketing en diversifiant leurs engagements sponsoring et en s'adaptant aux attentes de leur clientèle. Nulle doute qu'une journée de courses traditionnelle présente toujours une plateforme intéressante pour les entreprises, mais force est de constater les difficultés rencontrées par nos hippodromes à maintenir leurs soutiens dans le contexte actuel.

Par conséquent, nous le savons depuis bientôt 30 ans, le financement de nos courses par les produits provenant des paris hippiques proposés par nos opérateurs, la Loterie Romande et Swisslos, revêt une importance capitale. De plus, cet apport issu d'une collaboration avec les sociétés de loterie est avantageusement accompagné de ressources financières provenant de l'organisations de courses Premium. Rappelons qu'au cours des 12 dernières années, plus de 2500 courses Premium ont été organisées sur l'hippodrome d'Avenches rapportant plus de 24 millions de francs consacrés au financement des allocations et aux paiements des frais d'organisation. Cette facilité doit être conservée et complétée si possible en Suisse alémanique. Cette possibilité sera toujours un appoint important aussi longtemps que les courses resteront attractives pour les joueurs, c'est-à-dire des courses comportant environ 10 partants. Dans le domaine du pari hippique, il convient également de mentionner l'évolution très favorable de nos relations avec la Loterie romande depuis 31 ans. Depuis le 1er janvier 2021, notre participation au bénéfice de la LORO est inscrite dans la loi, en reconnaissance notamment de notre contribution à l'établissement du PMU il y a 31 ans. Il s'agit là d'un élément très important qui pérennise la source de nos revenus pour de nombreuses années.

En ce qui concerne nos relations avec Swisslos, celles-ci se renouvellent d'année en année, tacitement. Nous poursuivons cette collaboration en souhaitant qu'elle s'accompagne d'un développement plus important sur le territoire Suisse alémanique. Les ressources provenant de l'activité en Suisse allemande sont distribuées par l'ADEC en faveur des hippodromes Suisse alémaniques sous forme d'une participation aux frais d'organisation des courses.

Sur un plan financier, l'exercice 2021 présente un bénéfice de CHF 14'448,20 qui, reporté à nouveau au 31 décembre 2021, permet à notre Fédération de disposer d'un bénéfice reporté de CHF 22'441,42. Au terme de ce rapport, je remercie en particulier les membres du comité pour leur confiance et leur soutien tout au long de l'année écoulée. Mes chaleureux remerciements vont également à tous ceux qui œuvrent tout au long de l'année au sein des comités, des commissions et au sein des hippodromes afin d'assurer l'organisation des courses et la gestion des différentes Fédérations.

A toutes et à tous, je forme mes meilleurs vœux de succès pour 2022.

Avenches, le 20 avril 2022

Votre président

Jean-Pierre Kratzer